

1875. — 7^e ANNÉE.

VILLE DE FÉCAMP

7^e ANNÉE. — 1875.

SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE FÉCAMP

M. A. DUBOIS, Maire de la Ville de Fécamp, Président des Régates

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Président, M. A. Dubois; Vice-Présidents, M. le Commissaire de Marine et M. V. Franque; Secrétaire, M. Caminade; Trésorier, M. F. Follin; Docteur, M. Gosset.

Commission Nautique. — MM. D. Capon, F. Capon, Couturier, E. Duhamel, Dujardin, V. Eudier, A. Houbrèque, Merlen, Simon.

Commission d'Organisation. — MM. Ancel, Chancerel, H. Chédru, C. Dubosc, J. Duglé, Ch. Hue, J. Léger, F. Legros, E. Lemétais.

Programme des Courses du Dimanche 22 Août 1875, à une heure très-précise

EN FACE DU CASINO

Avec le concours du Yacht-Club de France

IL N'EST PERÇU AUCUN DROIT D'ENTRÉE POUR LES BATEAUX

Le Règlement du Yacht-Club de France sera appliqué aux Bateaux de plaisance

**Programme des Courses du Dimanche 22 Aout 1875, à une heure très-précise
EN FACE DU CASINO**

Première Course

BATEAUX DE PLAISANCE

A voiles, pontés ou non pontés, avec ou sans dérive, de toutes nations.

Mesurant plus de 11 mètres de l'avant de l'étrave à l'arrière de l'étambot, sans compter les voûtes

Jauge du Royal Thames Yacht-Club.

Au Chronomètre, avec allégeance de 15" par tonneau.

- 1^{er} Prix, UNE COUPE DE SÈVRES,**
offerte par M. le Ministre des Beaux-Arts
au Yacht-Club de France, — plus F. 100
offerts par la Société des Régates.
- 2^e —** offert par le Yacht-Club de France. . . " 200
et une Médaille du Yacht-Club de France.
- 3^e —** offert par le Yacht-Club de France. . . " 200

Deuxième Course

BATEAUX DE PLAISANCE

A voiles, pontés ou non pontés, avec ou sans dérive, de toutes nations.

Mesurant 11 mètres maximum de l'avant de l'étrave à l'arrière de l'étambot, sans compter les voûtes,

Au Chronomètre, avec allégeance de une minute par mètre.

- 1^{er} Prix, UN VASE DE SÈVRES,**
offert par M. le Ministre des Beaux-Arts.
plus..... F. 100
offerts par le Yacht-Club de France.
- 2^e —** offert par le Conseil général. " 200
- 3^e —** offert par la Société des Régates. " 100

Troisième Course

BATEAUX DE PÊCHE (1^{re} Série)

Mesurant au-dessus de 10 mètres et jusqu'à 15 mètres inclusivement (1).

Au Chronomètre, sans compensation de temps.

- 1^{er} Prix,** offert par la Société des Régates. . . F. 200
et un Baromètre offert par M. le Ministre
de la Marine.
- 2^e —** offert par la Société des Régates. . . " 150
et une Médaille offerte par M. le Ministre
de la Marine.
- 3^e —** offert par M. le général Robert, député " 100

Quatrième Course

BATEAUX DE PÊCHE (2^e Série)

Mesurant jusqu'à 10 mètres inclusivement (1).

Au Chronomètre, sans compensation de temps.

- 1^{er} Prix,** offert par la Chambre de Commerce F. 150
et une Jumelle offerte par M. le Ministre
de la Marine.
- 2^e —** offert par la Société des Régates. . . " 150
- 3^e —** — par M. Ancel, député. " 100

Cinquième Course

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS

1^{re} Série (2)

- 1^{er} Prix,** offert par M. Dubois, Maire de Fécamp. F. 150
- 2^e —** offert par les Armateurs à la petite pêche " 100

Sixième Course

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS

2^e Série (2)

- 1^{er} Prix,** offert par la Société des Régates. . . F. 150
et une Médaille offerte par M. Gayant,
Inspecteur général des Ponts et Chaussées.
- 2^e —** offert par M. Edgar LeClerc. " 100

(1) Du dedans de l'étrave au dedans de l'étambot :
*Sur le pont, pour les bateaux pontés ou demi-pontés ;
Au ras des tôtes, pour les bateaux non pontés.*

(2) Les dimensions: Longueur, Bau et Creux doivent être conformes à celles imposées par le Règlement des Courses.

Les Embarcations devront être également montées et armées comme il est énoncé audit Règlement.

Septième Course

CANOTS A LA GODILLE

Autres que les CANOTS des Bateaux de plaisance et d'Amateurs, montés par des mousses au-dessous de 16 ans.

Minimum de longueur, 3 m. 50, de larg. 1 m. 20 (2).

- 1^{er} Prix,** offert par les Armateurs à la petite pêche F. 20
- 2^e —** — par M. de Franqueville conseiller géa. " 15
- 3^e —** id. id. " 10
- 4^e —** — par la Société des Régates. " 5

Huitième Course

PÉRISSOIRES

Non pontées ni couvertes

- 1^{er} Prix,** offert par M. A. Cornaille, conseiller d'arrond. F. 20
- 2^e —** id. id. " 15
- 3^e —** id. id. " 10
- 4^e —** id. id. " 5

Neuvième Course

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS

3^e Série (2)

- 1^{er} Prix,** offert par la Société des Régates. . . F. 200
- 2^e —** id. id. " 100
- 3^e —** id. id. " 75

Dixième Course

COURSE A LA NAGE

- 1^{er} Prix**..... F. 20
- 2^e —** " 15
- 3^e —** " 10
- 4^e —** " 5

COURSE AU BEAUPRÉ

- 1^{er} Prix**..... F. 20
- 2^e —** " 15
- 3^e —** " 10
- 4^e —** " 5

Le Secrétaire du Comité d'Administration,

CAMINADE.

Le Président du Comité d'Administration,

Aif. DUBOIS.

Vu et approuvé: Le Vice-amiral, Président du Yacht-Club de France:

Baron DE LA RONCIÈRE LE NOURY.